

Référence de la réservation :

Nom du/des passager(s) :

Date de départ : / /

Formulaire de réservation d'assurance

L'assurance annulation, bagages et assistance rapatriement n'est pas incluse dans nos voyages. Pour votre confort et votre sécurité, nous vous recommandons vivement de souscrire, au moment de la réservation, l'un des contrats Hurtigruten ci-dessous.

Multirisque + : Annulation, interruption de séjour, assistance/rapatriement, bagage, retard aérien, retour impossible, pandémie

Complémentaire + : Annulation, interruption de séjour, bagage, retard aérien, pandémie
→ en complément d'une carte bancaire incluant l'assistance/rapatriement

Complémentaire Carte de Crédit + : Annulation, interruption de séjour, bagage, retard aérien, pandémie
→ en complément d'une carte bancaire Visa Premier, Mastercard gold et Amex gold

Toute souscription d'assurance doit être effectuée au moment de la réservation de votre voyage.

Toute assurance souscrite est non remboursable en cas d'annulation.

Vous pouvez consulter le détail des prestations en ligne : <https://www.hurtigruten.com/fr-fr/a-propos/norvege/assurance>

Merci de sélectionner votre choix d'assurance en cochant le contrat souhaité :

Pour les dossiers dont le montant est inférieur ou égal à 40 000 € / dossier :

- Multirisque + : 5,3%**
- Complémentaire + : 4,8%**
- Complémentaire Carte de Crédit + : 4,4%**

Pour les dossiers dont le montant est compris entre 40 001 € et 80 000 € / dossier :

- Multirisque + : 11,6%**
- Complémentaire + : 9,9%**
- Complémentaire Carte de Crédit + : 9,1%**

Assurance proposée mais refusée par le client

Pour toute souscription d'une assurance complémentaire ou complémentaire carte de crédit, il est nécessaire d'effectuer l'intégralité des paiements avec la carte bancaire concernée (pour toute question liée à votre carte de paiement et son assurance, merci de contacter directement votre établissement bancaire).

Attention, les taux mentionnés ci-dessus sont applicables pour tout voyage **dont le montant est inférieur ou égal à 80 000 € par dossier**. Pour un montant supérieur, merci de contacter votre assurance personnelle.

Date & Signature :